

monument de son impartialité dans sa belle lettre à Michel Apostolius, qui s'était permis, croyant faire sa cour au cardinal, d'écrire trop légèrement contre Aristote¹. Ces discussions, souvent racontées avant nous², nous éloigneraient trop du Traité des Lois.

Quant aux débris de ce dernier ouvrage, dispersés, comme nous l'avons dit, dans les bibliothèques de l'Europe, ils y furent longtemps oubliés des savants. Le fragment le plus connu a toujours été le chapitre du Destin³, que l'auteur, à ce qu'il paraît, avait laissé trans-
« *opinionum Platonis æmulus atque defensor,* » et une autre fois, à la fin de ce même livre : « *Equidem si quid ex meo judicio in*
« *hanc quæstionem attuli, non Aristotelem damnans, non pro Ple-*
« *thone contendens id feci.* » Mais ce livre VI ne fait point partie intrinsèque de l'ouvrage, et lui est même antérieur. Le silence de Bessarion ne peut s'expliquer que par une discrétion facile à comprendre dans sa position officielle, après le bruit qu'avait dû faire la condamnation du Traité des Lois. Mais si dans l'ouvrage du cardinal le nom de Pléthon reste voilé, on n'en sent pas moins, à chaque instant, que l'avocat du philosophe d'Athènes est en même temps l'ami et le défenseur du philosophe de Sparte.

1. Cette lettre a été publiée par Boivin le jeune, en français, dans son mémoire déjà souvent cité, et en grec, avec une traduction latine, dans le tome III du même recueil académique, 1^{re} part., pag. 303 et suiv.

2. Outre un grand nombre d'histoires de la philosophie, de la littérature et de la renaissance, on peut consulter les savants grecs de cette dernière époque, les ouvrages spéciaux de Börner et de Humphr. Hody.

3. Ce morceau se trouve dans un très-grand nombre de manuscrits, à Vienne, à Munich, à Florence, à Naples, à Madrid, etc. Il y en a quatre à la seule bibliothèque de Paris : 1996, 2077, 2826 (Falc.) et 66 du suppl. Il a été édité par Samuel Reimar, à Leyde, en 1722, et d'après lui, par Gasp. Orelli, avec le traité d'Alexandre d'Aphrodise sur le Destin et d'autres opuscules sur le même sujet. Hardt l'a également publié, dans le tome V de son catalogue, d'après le ms. 490 du fonds d'Augshourg. Nous avons mis tous ces matériaux à profit dans notre édition. Nous ne croyons pas, au

pirer de son vivant, probablement en le communiquant à quelqu'un de ses amis¹. La preuve ou du moins l'indice très-probable que ce chapitre était connu du vivant de Pléthon, c'est que, fort peu de temps après sa mort, il provoqua une réponse en deux livres de Matthieu Camariote². Comme cette réfutation est antérieure à la destruction du livre des Lois³, et comme

reste, qu'il puisse s'élever de doutes sur le point de savoir si cette dissertation de Pléthon faisait véritablement partie du Traité des Lois. D'abord, il est certain que ce dernier ouvrage contenait un chapitre sur le même sujet, *περί Ειμαρμένης*. C'est le chapitre 6 du livre II, où notre morceau trouve sa place naturelle; et, en effet, dans le ms. de Vienne, au témoignage de Lambécus, il porte pour titre : *περί Ειμαρμένης, κεφ. ζ'*, indication précieuse et concluante. D'ailleurs, l'opuscule que nous avons, débute évidemment comme un extrait d'un plus grand ouvrage : *Πότερα δὲ ὄρισται τε, κ. τ. λ.* Enfin Pléthon y parle à chaque instant des Dieux au pluriel, et de Jupiter, leur chef, leur père et leur maître. C'est bien là le même système théologique que dans le livre des Lois, et un tel langage, à l'époque où Pléthon écrivait, n'aurait pas même eu de sens en dehors de ce système et de cet ouvrage.

1. Rien ne nous porte à croire que cet ami fût Bessarion, ni même que celui-ci ait jamais eu connaissance du chapitre dont il s'agit, au moins du vivant de son auteur. Ce qui semble prouver le contraire, c'est sa correspondance avec Pléthon sur diverses questions philosophiques, et entre autres sur celle du Destin (voir ci-dessus pag. XI, not. 3), sans aucune allusion au chapitre qui nous occupe ni au paganisme dont il est infecté. Quant à une lettre *ad Demetrium Porphyrogenetum περί Ειμαρμένης*, dont parle ou semble parler Allatius, de *Georgius*, apud Fabr. t. XII, pag. 95, éd. Harl. et qui aurait existé dans la bibliothèque des clercs régaliens de l'église des Saints-Anges à Naples, il ne faut pas s'en préoccuper : il y a eu là quelque erreur de copiste, et la lettre en question n'est autre que le *προσφωνημάτων* dont nous avons parlé plus haut, p. xxxviii, not. 2. Déjà M. Hardt, tom. V de son catalogue, p. 128, en avait fait l'observation.

2. Ci-dessus, pag. lxxxviii, not. 2.

3. Cela résulte clairement du passage même où Mathieu Cama-

il n'avait été pris de ce livre aucune copie ¹, il faut bien que le chapitre ait été publié séparément; aussi se trouve-t-il dans un grand nombre de manuscrits ², et il a été imprimé plusieurs fois ³.

On peut croire aussi que le chapitre 21 du 1^{er} livre, ou du moins la partie de ce chapitre qui contient une réforme assez ingénieuse du calendrier ⁴, avait vu le jour du vivant de l'auteur. Gaza, qui le cite souvent dans son *Traité des mois*, le connaissait, et même plus complet que nous; car il fait allusion à des détails aujourd'hui perdus; mais il n'en parle, il est vrai,

riote se plaint de ceux qui s'obstinent à garder entre leurs mains le livre de Pléthon : Τηρεῖσθαι δὲ παρὰ τοῖς τὰ ἐκείνου ἐλομένοις τε καὶ τιμῶσι· εἶναι γὰρ ὄη, φεῦ, εἶναι τινὰς καὶ ἄλλους τοὺς μετεσχηκότας τῆς Πληθωνικῆς λύμης. Mais cela n'est pas vrai : car nous savons, par la lettre à Joseph l'Exarque (voir la note suivante), que le livre était gardé en dépôt, précisément pour en empêcher la publication, par Démétrius, despote de Sparte, qu'on ne peut accuser d'avoir partagé les idées païennes de Pléthon.

1. C'est le témoignage formel de Gennadius à Joseph l'Exarque, de notre éd. pag. 416 : Καὶ πολλοῖς ἀπαιτοῦσιν ἐκγράφειν οὐκ ἤξιουν [οἱ ἄρχοντες] διδόναι.

2. A Paris, à Vienne et partout. Nous avons collationné tous ceux de Paris, et nous en donnons la liste dans la note en bas de ce même chapitre, pag. 64.

3. D'abord, par Samuel Reimar, en grec et en latin, Leyde, 1722, in-8^o, à la suite, comme nous l'avons déjà dit, de l'ouvrage de Mathieu Camariote, avec la correspondance philosophique entre Bessarion et Pléthon, dont nous avons parlé ci-dessus, pag. xxii, not. f; ensuite, mais sans la correspondance, par Hardt, dans le recueil d'Arétin, *Beytrage zur Geschichte*, etc. tom. VIII, pag. 580, sqq. et plus tard par le même, dans son Catalogue des mss. grecs de la bibliothèque de Munich, tom. V, pag. 92, sqq; enfin, d'après Reimar et assez négligemment, par M. Gaspard Orelli, dans son recueil d'opuscules grecs sur le Destin, avec un extrait de la correspondance susdite.

4. Voir ci-dessus, pag. lxxv, not. 3.

qu'après la destruction de l'ouvrage. Ce morceau paraît n'exister aujourd'hui en manuscrit que sous le n^o 336 de la bibliothèque de Munich, d'où il a été exhumé et reproduit textuellement par M. Hardt dans le troisième volume de son catalogue. Mais déjà, bien auparavant, il avait été publié, et même avec une phrase de plus, par Allatius, dans son *Traité*, aujourd'hui fort rare, de *Mensura temporum*, chap. XII, pag. 140. Il n'est pas impossible qu'il se retrouve un jour en entier ¹.

A ces exceptions près, tout ce qui nous reste du *Traité des Lois* provient de l'exemplaire original détruit par les flammes. Gennadius lui-même nous apprend qu'il en conserva les tables des matières, adhérentes à la couverture, et les hymnes à la fin de l'ouvrage ². Mais il ne le pouvait guère sans laisser en même temps subsister quelques feuillets voisins. Aussi presque tout ce qui nous reste appartient-il au commencement du premier livre ou à la fin du troisième. Le peu de fragments intermédiaires qui ont survécu (sauf toujours le chapitre sur le Destin) doivent provenir de deux ou trois feuillets que la flamme aura

1. Il a existé autrefois dans le ms. de don Hurtado, déjà cité anciennement par Gesner, et plus tard par Allatius, de *Georgis*, et qui est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Escurial, n^o 137 du catalogue de M. Miller. En effet, on le trouve mentionné dans la table en tête de ce manuscrit, sous le titre : *Μηνῶν καὶ ἑτῶν τάξις καὶ ἡμερῶν ἀπαρίθμησις*; mais le feuillet qui le contenait a été arraché. Nous n'avons aucune raison de supposer qu'il contient autre chose que ce qu'on trouve dans le ms. de Munich, presque en tout conforme à celui-ci.

2. Voir cette partie du récit dans une note de la main de Gennadius lui-même au bas de sa Lettre à Joseph l'Exarque, de notre édition page 440, not. 1.

épargnés et qui auront été retirés du feu par les personnes présentes.

En somme, voici tout ce que nous possédons : du premier livre, le préambule, la table des matières et les cinq premiers chapitres. Ces morceaux existent manuscrits dans les bibliothèques de Munich, de Vienne, de Naples¹, etc. Allatius les avait eus entre les mains², et même il en avait publié deux fois le préambule³. Ils ont tous été édités par Hardt⁴ d'après le texte de Mu-

1. A Munich, dans le ms. 336, fol. 134, sqq. d'après lequel ils ont été reproduits par Hardt. Le chap. 4 : Ἐς θεοῦς τοὺς λογίους εὐχὴ, se trouve aussi à Munich, dans le ms. 495 du fonds d'Augsbourg. A Vienne, dans le ms. 91, analysé par Lambécus dans son VII^e volume, on retrouve le préambule et les cinq chapitres; mais le commencement de la table des matières a disparu jusqu'au chapitre 29 du III^e livre, et, chose assez bizarre, le préambule est rejeté après la table. Les mêmes morceaux nous ont été signalés à Naples, par le savant bibliothécaire, M. Scotti. Le manuscrit d'Athènes, ou, si l'on veut, de Constantinople, dont nous devons la communication à la bienveillance de M. Le Barbier, contient aussi la table des matières (sans le préambule) et les chapitres 1, 3, 5, mais avec quelques omissions faites à dessein par le copiste.

2. Sans doute à la bibliothèque Barberine, où il atteste leur présence dans le ms. 263, avec cette note d'un anonyme : « Hoc tantum ex divino illo volumine politicorum sive de legibus Gemisti ad nos pervenit; reliquum sacrilegus Scholarius flammis consumpsit, veterique odio et inimicitii adeo indulsit, ut ne communi quidem utilitati pepercerit, sæviens in libros quando in auctorem nequiverit. » Fabric. t. XII, p. 100, éd. Harl.

3. Dans son livre, aujourd'hui fort rare, de *Mensura temporum*, cap. 11, pag. 103, et dans son traité de *Georgiis*. Ce même préambule a été reproduit par Lambécus, dans son catalogue des manuscrits de Vienne, tom. VII, pag. 365, éd. Kollar, et par Hardt, avec les morceaux suivants.

4. Dans le recueil d'Arétin, tom. VI, pag. 270, et dans le catalogue de Munich, tom. III, p. 365, avec d'autres extraits du Traité des Lois. Mais la table des matières figure à part dans le même tome III, pag. 330, sqq. Voir ci-dessus, note 7.

nich, et c'est d'après lui que nous les publions de nouveau, après les avoir collationnés toutefois avec les manuscrits que nous avons pu consulter¹.

Au premier livre appartient encore, d'après Allatius², l'extrait dont nous avons plusieurs fois parlé, du calendrier de Pléthon, extrait qui nous a paru ne pouvoir se rapporter qu'au chap. 21, sur le *Culte des Dieux*.

Au second livre, outre le chapitre sur le *Destin*³, il faut rapporter encore celui qui traite de l'*Instinct des animaux*, publié également par Hardt dans les recueils déjà cités³. Les dernières lignes de ce chapitre, vingt-sixième du livre, nous ont paru devoir en être détachées pour former le commencement du chapitre 27 sous un nouveau titre, de l'*Éternité de l'Univers*.

Vient enfin le troisième livre, et en particulier le chapitre 11, sur la *Mesure et la Proportion*, déjà publié par Hardt⁴; de plus un morceau considérable du chapitre 31, sur les *Jugements*, et le commencement du chapitre 32, fragment déjà imprimé par Fabricius dans sa bibliothèque grecque⁵. Nous ne donnons donc

1. Notamment avec le manuscrit d'Athènes.

2. Allat. de *Mensura temporum*, loc. cit.

3. Toujours d'après le ms. de Munich 336, où il vient immédiatement à la suite du morceau sur la *Mesure et la Proportion*. Il paraît qu'il en est de même dans le ms. de Vienne 91, analysé par Lambécus, et que ces deux manuscrits ne présentent, quant à ce fragment, aucune différence.

4. Toujours d'après le même manuscrit 336.

5. Biblioth. gr. (ancienne éd.), tom. XIV, pag. 140, d'après une brochure de Thryllitius, publiée à Wittemberg, en 1719, et que nous n'avons pu nous procurer. Dans le manuscrit d'où ce morceau a été tiré par son premier éditeur, il faisait suite immédiatement et sans lacune aux *Zoroastrea* (voir ci-dessous), en sorte que Thryl-

comme inédits, et encore sous toutes réserves, que les chapitres 14 et 15, sur la *Génération des Dieux*, retrouvés par M. Vincent dans un manuscrit de notre bibliothèque¹, et les chapitres 34, 35 et 36, dont la découverte, également due à M. Vincent², nous a mis sur la voie de toutes ces recherches, et qui contiennent, comme nous l'avons dit en commençant, presque tout le rituel, une des parties les plus curieuses de l'ouvrage. Cette partie, toutefois, serait restée fort incomplète si la bibliothèque de Munich, grâce au savant dont nous avons signalé l'obligeance, ne nous avait fourni des morceaux importants qui nous manquaient.

Quant à l'*Epinomis* qui termine ce livre; et qui est comme le résumé de l'ouvrage entier, Hardt l'avait publiée dans son tome V, d'après le ms. 490 du fonds d'Augsbourg. Elle se trouve manuscrite dans plusieurs

litius et Fabricius lui-même ont cru qu'il faisait partie de ce dernier ouvrage. On remarque absolument la même chose dans le ms. de Paris, n° 462, dont nous nous sommes servis. Hardt a donné la fin de ce morceau d'après son ms. 336, aut. III, pag. 403 de son catalogue, et il paraît l'avoir aussi rencontré dans le ms. 48, dont il nous a donné l'analyse, sans en rien publier. Enfin, c'est sans doute encore ce même morceau qui figure au ms. de l'Escorial 137 du catalogue de M. Miller, sous le titre : Ἐκ τῶν πολιτειῶν καὶ τῶν νόμων αὐτοῦ.

1. Dans le ms. 2045, où personne avant M. Vincent n'y avait fait attention (voir le commencement de cette notice). Ils sont aussi à Vienne dans le ms. 28 du catalogue de Lambécius.

2. Ces morceaux avaient frappé l'attention de M. Vincent, à la Bibliothèque impériale de Paris, dans le ms. 66 du supplément. Hardt en a signalé aussi une grande partie dans le ms. de Munich 237; mais il ne paraît pas y avoir attaché assez d'importance, puisqu'il ne les a pas édités comme d'autres fragments du même ouvrage. Au reste, le ms. de Munich donne bien tous les hymnes en vers, mais il n'offre qu'une faible partie des prières en prose ou

grandes bibliothèques¹. Nous en donnons une nouvelle édition, corrigée en plusieurs endroits d'après un manuscrit de Paris.

Un dernier morceau qui ne faisait point partie du *Traité des Lois*, mais que nous avons dû nécessairement y rattacher, parce qu'il formule la doctrine contenue dans ce livre, c'est le *Résumé des dogmes de Zoroastre et de Platon*², déjà édité deux fois au moins³, mais dont nous publions un nouveau texte revu avec soin sur les manuscrits.

Enfin, comme Appendice de notre travail, et à titre de pièces justificatives, nous avons réuni à la fin de ce volume un certain nombre de morceaux, les uns inédits, les autres fort rares, dont quelques-uns sont importants. Ils se rattachent soit à l'ouvrage même de Pléthon, soit à l'histoire de ses opinions dans les dernières années de sa vie, soit à ses anciens démêlés avec Genadius qui ne furent pas sans influence sur la destruction de son livre, soit à cette destruction même,

allocutions. Celui de Paris renferme toutes les allocutions et seulement une petite partie des hymnes, en sorte que ces deux manuscrits se complètent l'un par l'autre. Un autre manuscrit de Munich, 495, contient seulement trois hymnes : à Apollon, à Bacchus et à tous les Dieux, de notre édit. 7, 11 et 18, qu'on retrouve dans le ms. 137 de l'Escurial, d'après le catalogue de M. Miller.

1. A Florence, à Venise, à Naples, à Vienne, à Munich. Il manquait à Paris, au moins dans l'ancien catalogue; mais on l'y trouve maintenant dans le ms. 66 du supplément, sur lequel nous l'avons collationné.

2. Ce morceau existe manuscrit dans un très-grand nombre de bibliothèques; nous en avons à Paris seulement quatre copies sous les nos 462, 1603, 1739 (omis dans l'index du catalogue) et 2376.

3. D'abord par Thryllitius, dans la brochure déjà citée tout à l'heure, pag. xcv, not. 5, brochure dont la perte n'est pas fort à regretter, parce que Fabricius, dans son tome XIV, endroit déjà

soit aux jugements des contemporains sur l'auteur et sur l'ouvrage. En voici la liste rangée à peu près par ordre chronologique :

- 1° Prière de Pléthon au Dieu unique : inédite.
- 2° Extraits du commentaire de Pléthon sur les oracles de Zoroastre.
- 3° Extraits de l'ouvrage de Pléthon contre Aristote, intitulé : sur les Différences entre les doctrines de Platon et celles d'Aristote.
- 4° Lettre de Gennadius à Marc d'Éphèse, en lui envoyant sa réfutation de l'ouvrage de Pléthon contre Aristote : inédite.
- 5° Extraits de cette réfutation.
- 6° Extraits de la réplique de Pléthon.
- 7° Traité de Pléthon sur la procession du Saint-Esprit : inédit ?
- 8° Extrait de la réponse de Pléthon aux observations de Bessarion sur l'ouvrage précédent : inédit.
- 9° Réponse de Gennadius au Traité sur le saint Esprit : inédite.
- 10° Lettre de Michel Apostolius à Pléthon pour être admis au nombre de ses disciples : inédite.
- 11° Lettre du même à Argyropole : inédite.
- 12° Autre lettre du même au même : inédite.
- 13° Oraison funèbre de Pléthon par Jérôme Charitonyme.
- 14° Autre oraison funèbre, par Grégoire le Moine.

cité, l'a reproduite textuellement et, on peut dire, trop fidèlement, même avec les fautes.

1. Les sources où nous avons puisé ces documents et les manuscrits que nous avons consultés sont indiqués au bas de chaque morceau; c'est pourquoi nous nous bornons ici à une simple table des matières.

15° Lettre de consolation de Bessarion aux enfants de Pléthon.

16° Vers de Bessarion en forme d'épithape pour Pléthon.

17° Envoi de cette lettre et de ces vers par Bessarion à Segondin.

18° Lamentation d'un anonyme sur la destruction du livre de Pléthon : inédite.

19° Lettre de Gennadius à Joseph l'Exarque, où il justifie sa conduite à l'égard de ce livre : inédite.

20° Extrait du discours de Gennadius contre les athées ou partisans du hasard, passage relatif à la condamnation du livre de Pléthon.

Le choix de ces morceaux n'a pas été fortuit, ni inspiré par le seul désir de mettre au jour quelques pièces inédites. On y verra les idées théologiques de Pléthon, d'abord saines en apparence (n° 1), s'altérer et déjà se trahir, quoique sous des formes voilées (nos 2, 3); Gennadius commencer ses attaques moins contre Pléthon lui-même que contre ses doctrines déjà suspectes (nos 4, 5); la guerre entre ces deux rivaux s'animer de plus en plus (n° 6), et s'échauffer surtout à propos du Traité de Pléthon sur le Saint-Esprit (nos 7, 9); la petite secte Pléthonienne se grossir de quelques noms connus (nos 10, 11, 12); la mort du maître ouvrir carrière aux éloges enthousiastes de ses disciples et de ses admirateurs (nos 13, 14), et donner lieu aux témoignages d'estime de Bessarion (nos 15, 16, 17); la condamnation de son livre exciter la fureur de ses partisans (n° 18), et donner lieu par deux fois à Gennadius de publier sa propre justification (nos 19, 20).

Ici s'est arrêté mon travail d'éditeur, et ici s'arrêtera

NOTICE.

cette analyse. Ce que je viens de dire suffit, je crois, pour montrer avec quel soin j'ai évité de m'écarter de mon sujet, qui a toujours été exclusivement le *Traité des Lois*, c'est-à-dire, les doctrines, les pensées et les intentions cachées sous l'enveloppe de ce livre. Texte, notice et pièces justificatives ont constamment tendu vers le même but. Je ne m'étais pas proposé d'abord d'y joindre une traduction : il me semblait qu'un tel secours était inutile pour la classe de lecteurs à qui mon ouvrage était destiné. Néanmoins, un des jeunes professeurs les plus distingués que l'agrégation ait donnés à l'enseignement, M. Pellissier, m'ayant proposé, pour mettre en français les idées de Pléthon, le concours de sa plume, connue depuis par l'élégante traduction des *Soliloques* de saint Augustin, je n'ai pas cru pouvoir rejeter une offre si obligeante. Je déclare donc que la traduction appartient en entier à M. Pellissier, sauf quelques changements de détail concertés entre lui et moi. Je me plais à rendre à mon habile collaborateur l'hommage que je dois à son talent et à sa complaisance.

Paris, 15 mars 1858.

C. ALEXANDRE.